

# Ces années incroyables

## Clientèle visée

*Ces années incroyables* (CAI) vise les parents d'enfants de 3 à 12 ans, en particulier, ceux dont les enfants présentent des problèmes de comportements ou rencontrent des défis particuliers.



## Description du programme

Le programme CAI a été développé par Carolyn Webster-Stratton en 1982 aux États-Unis et, depuis, il a été implanté et évalué dans plusieurs pays. Il a été initialement conçu pour prévenir et réduire les troubles du comportement de l'enfant, par exemple l'opposition et l'agressivité. L'approche collaborative est au cœur du programme qui mise sur le renforcement de la relation parent-enfant, le soutien au développement des compétences socio-émotionnelles des enfants, de même que les stratégies de résolution de problèmes et de saine communication au sein de la famille. Au Québec et ailleurs, le programme CAI peut être mis en œuvre dans une variété de contextes et auprès de différentes populations. À Montréal, il est surtout déployé auprès des familles référées aux services de la protection de la jeunesse mais peut être offert à tous les parents.



## Objectifs

Les objectifs généraux de CAI sont d'encourager les comportements positifs chez l'enfant et de réduire les comportements problématiques. Plus spécifiquement, le programme vise à :

- favoriser une relation parent-enfant harmonieuse et un lien d'attachement sécurisant.
- soutenir les parents dans l'acquisition et l'application de pratiques parentales positives, efficaces et cohérentes auprès de leurs enfants.
- promouvoir le développement global de l'enfant: langage, autorégulation, compétences sociales, résolution de problèmes chez l'enfant.
- soutenir l'estime de soi, la sécurité affective et la responsabilisation de l'enfant.
- mettre en place des stratégies pour encourager le développement de l'enfant et favoriser ses apprentissages.



## Thématiques traitées

Plusieurs thématiques sont couvertes dans les rencontres de groupe, notamment :

- le jeu dirigé par l'enfant ;
- le soutien au développement cognitif, social et émotionnel de l'enfant;
- l'encouragement et de renforcement des habiletés de l'enfant;
- les limites claires, prévisibles et positives;
- soutenir les bons comportements et réduire les comportements dérangeants;
- les stratégies de résolution de problème ;
- la persévérance et le soutien de l'enfant dans ses apprentissages.



# Ces années incroyables



## Modalités du programme

- L'animation est assurée par deux personnes formées et mise sur une approche collaborative auprès des parents qui sont considérés comme les experts de leur enfant.
- Série de 14 à 18 séances hebdomadaires d'une durée de deux heures chacune, avec une modalité de groupe fermé composé d'environ 8 à 16 parents.
- Les séances sont habituellement offertes en mode présentiel mais peuvent être offertes en virtuel.
- Toutes les séances sont évaluées par les parents et deux supervisions par session.
- Le programme utilise des vignettes vidéo, des mises en situation et des discussions de groupe.
- La formation certifiée du programme CAI est d'une durée 3 jours et est accessible à tous les professionnel.le.s ayant des connaissances sur le développement de l'enfant. Elle permet de s'initier à l'approche collaborative, aux pratiques parentales basées sur l'éducation positive et aux stratégies d'animation de groupes.

## Résultats d'évaluation

- Le programme original *The Incredible Years* a fait l'objet de plusieurs évaluations rigoureuses dans différents pays, avec des devis expérimentaux et quasi-expérimentaux.
- Le programme francophone a été évalué au Québec à deux reprises (2011 et 2018) auprès de parents référés aux services de la protection de la jeunesse et auprès de parent dont l'enfant présente des limites sur le plan de la préparation à l'école. Les principaux résultats mis de l'avant par ces évaluations sont les suivants :
  - diminution de l'usage de méthodes disciplinaires sévères et inconstantes ;
  - augmentation du recours à des pratiques parentales positives ;
  - améliorations significatives sur le plan de la fréquence et du nombre de comportements négatifs observés chez l'enfant ;
  - à partir du moment où les parents participent à CAI, la probabilité de fermeture de dossier de leur enfant en PJ augmente de 39 % (ensemble des participants) ou de 45 % (négligence).
- En général, ces études tendent à montrer que les résultats du programme sont plus significatifs pour les familles présentant un risque clinique ou suivies par la protection de la jeunesse, que pour la population générale.
- Plusieurs évaluations menées sur CAI sont considérées indépendantes, avec des équipes de recherche n'incluant ni les concepteur.ice.s ni les promoteur.ice.s du programme.



Pour en savoir davantage

<https://www.incredibleyears.com/>